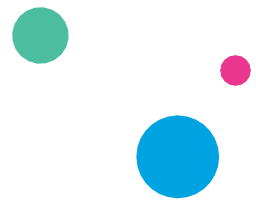


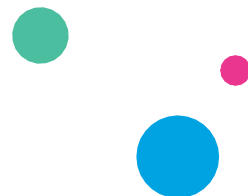
# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « Caravane des Métiers 2027 – Exposants »

## Cahier des charges



## Table des matières

<b>1. CONTEXTE</b> .....	<b>3</b>
1.1 Auvergne-Rhône-Alpes Orientation .....	3
1.2 La Caravane des métiers et ses enjeux.....	3
1.3 Objet du présent cahier des charges .....	6
<b>2. L'ORGANISATION DE LA CARAVANE DES METIERS 2027</b> .....	<b>6</b>
2.1 Principes généraux.....	6
2.1.1 L'état d'esprit de la Caravane des métiers.....	6
2.1.2 Le calendrier de l'édition 2027 .....	7
2.2 Configuration de l'événement.....	7
2.2.1 Localisation.....	7
2.2.2 Les publics visés .....	7
2.2.3 Les exposants.....	9
2.2.4 Organisation opérationnelle de l'événement .....	10
2.3 Communication.....	10
<b>3. COMMENT CANDIDATER A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET</b> .....	<b>11</b>
3.1 Le calendrier de l'appel à manifestation d'intérêt .....	11
3.2 Le candidat.....	11
3.3 Les pièces constitutives du dossier de candidature.....	12
3.4 La procédure de sélection.....	12
<b>4. CONDITIONS DE PARTICIPATION EN CAS DE DECISION FAVORABLE D'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation</b> .....	<b>12</b>
4.1 Engagement des exposants quant à leur participation à l'événement .....	12
4.2 Participation financière .....	14
4.3 Engagement des exposants quant à la communication sur l'événement .....	15
4.3.1 Communication générale .....	15
4.3.2 Presse.....	16
4.3.3 Web et réseaux sociaux .....	16
4.3.4 Ecriture inclusive .....	16
4.3.5 Bilan et enquête de satisfaction de la manifestation .....	16
4.3.6 Contacts .....	16



## 1. CONTEXTE

### 1.1 Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, association loi 1901, a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à l'initiative de la Région dans le cadre des compétences qui lui ont été transférées en matière d'information sur l'orientation (loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel). Elle fédère les principaux acteurs de l'orientation, de la promotion des métiers et de la formation en Auvergne-Rhône-Alpes.

En mars et avril 2020, l'association a intégré deux autres structures préexistantes, l'ex-Espace Infos Jeunes (EIJ) de Clermont-Ferrand et de l'Association Auvergne-Rhône-Alpes pour l'Orientation et la Promotion des Métiers (AROM). Auvergne-Rhône-Alpes Orientation réunit aujourd'hui la majorité des partenaires régionaux de l'écosystème de l'orientation : la Région, le rectorat de région académique, la DREETS, la DRAAF, plusieurs départements, la ComUE Université de Lyon, l'association régionale des écoles de production, la fédération régionale des MFR, la CCIR, le Medef Auvergne-Rhône-Alpes, Via compétences, France Travail, etc.

L'association a pour missions :

- produire et diffuser de la documentation et de l'information, à portée régionale, relatives à l'orientation scolaire et professionnelle ;
- l'organisation, l'appui à l'organisation de manifestations, salons, forums dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle tout au long de la vie ;
- l'organisation, l'appui à l'organisation et le financement d'actions pour l'orientation et la promotion des métiers, en réponse aux besoins des acteurs économiques et des établissements de formation ;
- la mise en œuvre d'actions favorisant l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

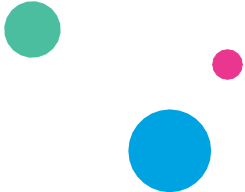
La mise en œuvre de cet objet pourra s'organiser via l'accueil du public sur les sites de l'Association afin qu'elle puisse lui proposer directement son offre de services.

### 1.2 La Caravane des métiers et ses enjeux

La Caravane des métiers est un événement créé par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation et ses partenaires afin de faire découvrir de façon ludique les métiers de plusieurs secteurs d'activité à tous les habitants de la région.

Les 5 premières éditions ont accueilli au total 72 300 visiteurs et reçu la satisfaction partagée des publics, des exposants et des villes accueillantes. La Caravane des métiers est déployée chaque année sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec une étape organisée dans une ville par département.

Le dispositif s'inscrit en complémentarité du Mondial des Métiers, qui couvre déjà un périmètre géographique étendu. La Caravane des métiers est ainsi prioritairement orientée vers les territoires plus éloignés, à savoir les départements de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de la Savoie et de la Haute-Savoie pour l'édition 2027.



Les villes-étapes sont, dans la mesure du possible, renouvelées chaque année dans le cadre d'un AMI « villes accueillantes », afin de garantir une présence équilibrée sur l'ensemble du territoire régional. Toutefois, au regard des caractéristiques du territoire, notamment de sa faible densité de population, et des contraintes liées aux capacités d'accueil d'autres communes, la reconduction de l'événement dans certaines villes est possible. Ce retour régulier sur des sites partenaires vise à renforcer l'impact de la Caravane et à favoriser une co-construction durable avec les acteurs locaux impliqués.

Les territoires ruraux sont prioritairement couverts par un autre dispositif itinérant, à savoir le bus de l'orientation. Ainsi, les candidatures de communes ayant déjà accueilli la Caravane peuvent être recevables, en fonction des territoires et des dynamiques locales.

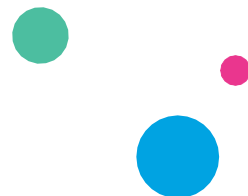
De nombreux partenaires se sont engagés dans ce projet innovant au cours de ces 5 années : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Rectorat de région académique, le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, France Travail - Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes, l'Armée de Terre, l'Armée de l'Air et de l'Espace, la Marine nationale, la Gendarmerie nationale, la Police nationale, la Direction interrégionale des Service Pénitentiaires de Lyon, le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), l'Aprodema (association pour la promotion des métiers et des formations en Agroéquipement), Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Polyvia – Union des transformateurs de polymères, ACORA-BTP, les Compagnons du Devoir et du Tour de France, la FRTP Auvergne-Rhône-Alpes, l'AFT Transport & Logistique, Lactalis Logistique et Transport, l'ANFA Auvergne-Rhône-Alpes, l'IFRIA Auvergne-Rhône-Alpes, l'OPCO Entreprises de proximité, l'Office de Tourisme du Pays de Gex & sa station Monts Jura, le Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain, de l'Ardèche, du Puy-de-Dôme, de Haute-Savoie, SNCF réseau, IDEX, CIAS Privas Centre Ardèche, Duret Electricité, le Leem – Les entreprises du médicament, l'Institut des Métiers, EF Langue.

Aujourd'hui, cet événement s'inscrit comme un rendez-vous annuel incontournable pour faire découvrir de façon ludique les métiers de plusieurs secteurs d'activité, notamment les métiers prioritaires identifiés par la Région :

- Santé
- Industrie / Industrie du futur
- Numérique
- Agriculture
- BTP et transition écologique
- Hôtellerie-restauration
- Sport, tourisme et montagne
- Transports et logistique

Et un focus sur **plus de technique, plus de transition écologique, plus de numérique dans tous ces secteurs.**

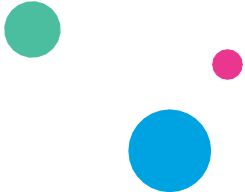
Une attention particulière sera apportée aux métiers de techniciens industriels identifiés dans le cadre du « Plan Région des ingénieurs et des techniciens », adopté par le Conseil régional le 10 mars 2023. La valorisation des métiers scientifiques et techniques auprès des jeunes, notamment chez les filles, sera priorisée.



L'édition 2027 s'inscrira dans le renforcement des actions de sensibilisation en faveur de la diversification des publics, notamment pour encourager la présence des jeunes filles dans les filières scientifiques, industrielles et techniques.

### **Les principaux enjeux de la Caravane des métiers pour ses différentes parties prenantes :**

- **Pour les scolaires, les familles et le grand public** : découvrir de façon ludique des métiers et des formations dans de nombreux secteurs d'activité ainsi que les débouchés professionnels dans la région Auvergne-Rhône-Alpes :
  - l'occasion d'explorer de nombreux métiers, en participant aux animations et démonstrations proposées dans plusieurs secteurs par des jeunes en formation et des professionnels,
  - l'opportunité de revoir certaines idées préconçues sur l'orientation professionnelle et certains métiers ou filières,
  - la possibilité d'échanger avec des professionnels et profiter de l'expérience et du témoignage de jeunes en activité ou en formation.
- **Pour les publics en reconversion, demandeurs d'emploi et jeunes en insertion** : favoriser l'accès à l'emploi et à sécuriser les parcours professionnels en Auvergne-Rhône-Alpes, en particulier pour les publics en transition :
  - améliorer la connaissance des métiers en tension et des secteurs qui recrutent sur le territoire ;
  - faciliter l'identification de parcours de formation adaptés à la reconversion ou à l'insertion professionnelle ;
  - permettre une meilleure compréhension des attentes des employeurs et des compétences recherchées ;
  - lever les freins liés aux représentations des métiers et élargir les choix d'orientation professionnelle ;
  - renforcer la mise en relation entre les publics, les professionnels, les organismes de formation et les acteurs de l'emploi, notamment France Travail.
- **Pour les exposants** : une vitrine pour valoriser les métiers et défendre une filière professionnelle :
  - l'opportunité de participer à un événement d'envergure régionale, fédérant une quinzaine d'exposants et pouvant accueillir plus de 1 000 visiteurs sur chaque ville-étape ;
  - l'occasion de faire connaître des métiers parfois méconnus mais porteurs d'emploi, ainsi que les métiers souffrant d'un déficit d'image et/ou rencontrant des difficultés de recrutement ;
  - dans un contexte de fortes tensions en matière de recrutement, la Caravane des Métiers offre aux branches professionnelles la possibilité de **promouvoir leur image et faire connaître leurs besoins localement** ;

- 
- la possibilité de créer un lien fort avec le monde économique du territoire, dans une perspective d'emploi, et mettre en relation le public avec les entreprises locales.
  - **Pour les villes accueillantes** : un outil de promotion du territoire, de valorisation de leurs engagements auprès de ces publics, de leur volonté de soutenir l'écosystème et notamment du milieu économique au regard des difficultés de recrutement, etc. :
    - l'opportunité d'accueillir une étape d'un événement d'envergure régionale, fédérant une quinzaine d'exposants et pouvant accueillir jusqu'à plus de 1 000 visiteurs par jour ;
    - l'occasion de promouvoir les savoir-faire, les compétences et les filières professionnelles présentes sur le territoire, mais aussi de faire connaître les établissements de formation du territoire et ainsi mobiliser l'écosystème local (mondes éducatif et économique).

### 1.3 Objet du présent cahier des charges

Le présent cahier des charges vise à présenter l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « **Caravane des métiers 2027 – Exposants** » lancé par l'association, ses conditions, les modalités d'instruction et de sélection des candidatures présentées.

*Auvergne-Rhône-Alpes Orientation recommande vivement que ce formulaire soit complété par **un référent technique disposant d'un pouvoir décisionnel**, qui assurera la coordination du projet en lien direct avec le régisseur de la caravane.*

*Il est également essentiel que les documents transmis ultérieurement par le régisseur soient relayés en amont auprès de l'ensemble des personnels mobilisés sur la caravane (chauffeurs, animateurs, prestataires, etc.), et ce, bien avant la date de départ.*

## 2. L'ORGANISATION DE LA CARAVANE DES METIERS 2027

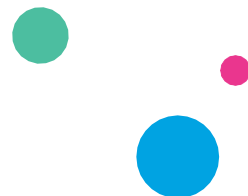
### 2.1 Principes généraux

#### 2.1.1 L'état d'esprit de la Caravane des métiers

La Caravane des métiers est née d'un projet d'une tournée régionale fédérant, autour du Bus de l'orientation, différentes solutions mobiles de promotion des métiers et d'information sur l'orientation et les formations pour y accéder.

Cet événement itinérant présente un caractère multi-sectoriel et ne privilégie aucun secteur d'activité en particulier. **La dimension « démonstrations métiers » est primordiale** et celle-ci doit principalement se traduire par la mobilisation d'une solution mobile (bus ou véhicule pédagogique) afin de conserver l'esprit « caravane ».

**Il est également essentiel de proposer des démonstrations métiers réelles, réalisées par des professionnels ou des apprenants en situation, pour permettre au public d'appréhender concrètement les gestes, les outils, les environnements de travail et les réalités quotidiennes des métiers présentés.**



### 2.1.2 Le calendrier de l'édition 2027

La prochaine tournée régionale sera organisée du **lundi 15 mars au vendredi 26 mars 2027**.

Cette période se décompose de la façon suivante :

- **Première semaine** : 6 jours d'exposition, du lundi 15 mars au samedi 20 mars 2027.

L'installation des exposants dans la première ville étape se fera le dimanche 14 mars 2027.

- **Deuxième semaine** : 5 jours d'exposition, du lundi 22 mars au vendredi 26 mars 2027.

L'installation des exposants dans la septième ville étape se fera le dimanche 21 mars 2027.

À noter : pour son édition 2027, la Caravane des métiers ciblera prioritairement les départements de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Le sens de la tournée ainsi que les dates de passage seront définis en fonction des villes étapes retenues.

## 2.2 Configuration de l'événement

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation a identifié un certain nombre de critères liés au déroulement de l'événement (listés ci-après) permettant d'atteindre les objectifs du présent cahier des charges.

### 2.2.1 Localisation

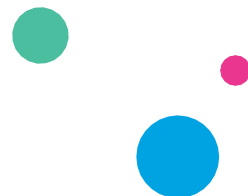
La Caravane des métiers est organisée sur l'ensemble du territoire régional, dans les 11 départements (Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Savoie et Haute-Savoie).

Le choix du site d'accueil de la Caravane des Métiers revêt une importance essentielle. Sa localisation doit permettre un accès facile pour tous les publics, notamment grâce aux transports en commun, tout en offrant des solutions adaptées pour le stationnement des bus affrétés. Des espaces de stationnement pour les véhicules particuliers doivent également être prévus. Par ailleurs, le site retenu doit être conforme aux normes sanitaires et de sécurité en vigueur.

La priorité sera donnée à des lieux d'exposition **situés en cœur de ville**, *a minima* dans des villes moyennes avec une zone d'influence d'au moins 40 000 habitants. Cette priorisation doit permettre de toucher un large public et donner ainsi une visibilité accrue à l'événement. Les sites qui favorisent le regroupement des exposants seront privilégiés.

### 2.2.2 Les publics visés

La Caravane des métiers s'adresse à tous les habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est-à-dire les publics jeunes et adultes : scolaires (collégiens, lycéens, étudiants), apprentis, personnes en recherche d'emploi, jeunes et leurs familles, jeunes en décrochage scolaire,



salariés en réorientation professionnelle, etc.

Pour faciliter l'organisation des visites des groupes scolaires, les établissements seront informés dès la rentrée scolaire 2026-2027 par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, en collaboration avec les autorités académiques et le Comité régional de l'enseignement catholique (CREC) Auvergne-Rhône-Alpes. Une information sera également adressée aux établissements d'enseignement supérieur de la région.

Étant donné que cet événement est ouvert gratuitement au grand public, y compris aux personnes en insertion ou en réorientation professionnelle, France Travail, partenaire de l'événement, impliquera les demandeurs d'emploi. Par ailleurs, le réseau du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) sera activé pour accompagner les participants.

Les villes accueillantes seront aussi une force de mobilisation et faciliteront les échanges avec leur service communication. Elles devront promouvoir l'événement auprès des habitants. Les exposants seront également mobilisés en tant qu'ambassadeurs de l'événement. Ils seront invités à promouvoir activement la manifestation auprès de leurs réseaux professionnels et institutionnels (apprenants, entreprises, partenaires, prescripteurs et publics concernés), en relayant les informations via leurs différents canaux de communication (sites internet, réseaux sociaux, newsletters et invitations directes). Cette mobilisation contribuera à renforcer la visibilité de la Caravane des métiers et à élargir son impact auprès des publics cibles.

Les visiteurs pourront s'inscrire par l'intermédiaire d'un système en ligne simple et rapide et réserver des créneaux horaires pour les groupes. Des inscriptions individuelles seront également proposées, mais les publics individuels pourront également accéder à l'événement sans inscription le jour J. Ces inscriptions permettront à l'organisateur d'anticiper le nombre de visiteurs et de mieux gérer les flux sur l'événement.

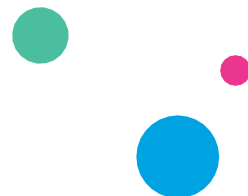
Il est proposé de mettre en place une organisation des flux par publics, en définissant des créneaux horaires adaptés, notamment en après-midi. Ces plages seront prioritairement ouvertes aux personnes en reconversion professionnelle, aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux jeunes en insertion, tout en restant également accessibles à un public plus large (familles, jeunes, et quelques groupes en nombre limité).

Cette organisation vise à garantir un accueil de qualité, à fluidifier la fréquentation et à proposer des conditions de visite adaptées aux différents profils de visiteurs. Elle ne concerne pas les journées du samedi, et les matinées restent majoritairement dédiées aux groupes scolaires.

**Point essentiel** : il est crucial de prendre en compte le calendrier des événements organisés dans la ville hôte ou à proximité. L'ajout d'une autre manifestation, tels qu'un forum des métiers ou une journée de recrutement, job dating, à la Caravane des métiers est vivement recommandé car cela représente une véritable valeur ajoutée pour le territoire. L'accord d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation devra être au préalable obtenu.

Il est demandé aux villes candidates de s'assurer qu'aucun autre événement ne risque de compromettre la participation du public à la Caravane des métiers, ou bien proposer une complémentarité et une fusion avec un événement déjà prévu.

Par ailleurs, Auvergne-Rhône-Alpes Orientation effectuera une vérification des événements programmés sur chaque territoire afin d'éviter tout chevauchement ou concurrence pouvant



nuire à la fréquentation de la Caravane des métiers.

De plus, le Bus de l'Orientation, qui circule toute l'année dans les établissements scolaires, ne sera mobilisé que sur les territoires non couverts par la Caravane, afin d'optimiser la présence et les ressources sur l'ensemble de la région.

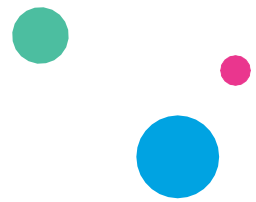
Enfin, la prise en compte des personnes en situation de handicap est essentielle. L'accès physique au lieu de l'exposition et l'accès aux informations proposées au cours de la tournée régionale sont notamment à questionner.

### 2.2.3 Les exposants

Les exposants seront sélectionnés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Ils disposeront d'un véhicule ou d'un stand mobile extérieur de démonstration avec l'objectif de faire découvrir de façon ludique les métiers d'un ou plusieurs secteurs d'activité. Ils proposeront une nouvelle façon d'accéder à l'information sur les métiers, les secteurs d'activité et les formations en Auvergne-Rhône-Alpes. Ils utiliseront des outils innovants tels que la réalité virtuelle, la simulation 3D, les applications digitales et démonstrations réelles, etc.

Pour susciter l'intérêt du public, l'exposant veillera à :

- Éveiller la curiosité des publics, notamment en diversifiant les modalités de découverte proposées. Exemple : montrer la réalité de l'entreprise, utiliser des lunettes 3D, utiliser la réalité augmentée, faire fabriquer avec un professionnel son propre produit ou service, etc.
- Rendre les démonstrations et/ou les animations pédagogiques attractives et interactives en proposant des stands et des supports adaptés aux différents publics :
  - supports d'information et d'orientation numériques et interactifs ;
  - mise en situation réelle qui permette aux visiteurs de vivre une expérience personnelle (ex : démonstration par un pair, contact direct, mise en situation, expérience de l'utilisateur, etc.).
  - sessions interactives où les professionnels peuvent montrer les aspects pratiques de leur métier.
- Mobiliser les entreprises locales pour enrichir les échanges avec les publics, faciliter les connexions, mieux cerner les métiers accessibles en proximité. Une forte mobilisation locale attirera plus de visiteurs, augmentant ainsi l'engagement et la participation active.
- Des offres d'emploi, de stage ou d'alternance pourront être proposées sur place, permettant aux visiteurs de découvrir et peut-être même de décrocher une première expérience ou un nouveau poste.
- Favoriser les échanges avec le public avec, par exemple, des témoignages (notamment de jeunes vers d'autres jeunes). La participation active du public est d'ailleurs recherchée autour d'une animation dynamique où l'on croise le regard des formés, des accompagnateurs, des organismes de formation, des entreprises et des branches professionnelles.



## 2.2.4 Organisation opérationnelle de l'événement

L'organisation de la Caravane des métiers est complexe.

Le principe admis est de visiter une ville par jour.

<b>Période de montage</b>	J-1 à chaque étape (le soir)
<b>Manifestation</b>	Du lundi 15 mars au 26 mars 2027
<b>Période de démontage</b>	A la fermeture de la journée d'exposition après 16h30

**L'exposition est ouverte de 8h30 à 16h30 du lundi 15 mars au vendredi 26 mars 2027, sauf les dimanches.**

L'exposition accueille les camions ou bus d'information et diverses solutions mobiles d'information et/ou de démonstration (ex : engins de travaux publics, véhicules tactiques militaires, véhicules poids lourds, etc.), et le cas échéant, de manière exceptionnelle, des barnums.

Les barnums proposés devront impérativement respecter l'ensemble des normes de sécurité en vigueur (stabilité, résistance au vent, ancrage, conformité des matériaux et dispositifs de fixation).

L'organisation se réserve par ailleurs le droit de refuser l'ouverture ou l'exploitation de tout barnum en cas de conditions météorologiques jugées défavorables ou susceptibles de compromettre la sécurité des personnes et des installations (vent fort, orages, fortes pluies, etc.), sans que cela puisse donner lieu à une quelconque indemnisation.

Sa spécificité est le montage et le démontage, des stands, camions ou bus d'information de métiers tout au long de la tournée (chaque équipe des partenaires se charge de ces manipulations).

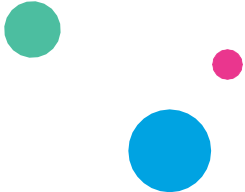
**L'installation des véhicules se fait impérativement le soir à J-1 pour tous les exposants, même ceux qui ne participent pas à toute la tournée et le démontage le soir-même.** Cela permet de rester dans le cadre du convoi et de faciliter grandement les échanges avec les villes et leurs services : police municipale pour les escortes, électricité pour le raccordement, logistiques et techniques. Une arrivée uniquement le matin compliquerait l'organisation générale et la coordination.

A noter : après l'ouverture au public de la manifestation à 8h30 une inauguration officielle sera organisée en deuxième partie de matinée dans chaque ville-étape. Ouverte au grand public, elle rassemblera les partenaires institutionnels d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, les exposants et les représentants des collectivités territoriales concernées.

## 2.3 Communication

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation fera la promotion de la Caravane des métiers à travers ses propres outils de communication :

- Kit de communication
- Dépliant de visite
- Page web dédiée

- 
- Réseaux sociaux et vidéos
  - Presse et médias
  - Signalétique et marquage

L'engagement des exposants en matière de communication est détaillé dans le point 4.2.

### 3. COMMENT CANDIDATER A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

#### 3.1 Le calendrier de l'appel à manifestation d'intérêt

Le calendrier de l'appel à manifestation d'intérêt est le suivant :

- Date de lancement de l'AMI : Mercredi 7 mai 2026
- Date limite de remise des candidatures : Vendredi 4 septembre 2026  
***A noter : Les dossiers incomplets ou déposés après cette date ne seront pas instruits.***
- Notification de la décision : septembre 2026

#### 3.2 Le candidat

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux personnes morales (associations, branches professionnelles, OPCO, etc.) présentes en région Auvergne-Rhône-Alpes et pouvant proposer une exposition répondant aux exigences du présent cahier des charges.

L'ensemble des acteurs du champ de la formation peuvent être associés au dispositif et devenir exposants partenaires de la Caravane des métiers.

Sont notamment concernés ceux qui mènent déjà, de manière régulière, des actions de découverte des métiers. Toutefois, leur participation est conditionnée à l'adhésion préalable à la présente charte, disponible ici : <https://www.auvergnerhonealpes-orientation.fr/charte-engagement-entre-les-acteurs-de-la-formation-et-auvergne-rhone-alpes-orientation/>

L'objet de cette charte est de structurer et de pérenniser les coopérations au service des publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment dans le cadre de la Caravane des métiers.

Deux configurations sont possibles pour cette action :

- Situation 1 : les acteurs de la formation souhaitant être exposants sur tout ou partie des étapes de la Caravane des métiers doivent répondre à cette Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), ainsi que signer le formulaire d'engagement et adhérer à la présente charte. Ils interviennent alors en propre sur un stand afin de présenter les métiers et les formations et de réaliser des démonstrations métiers.
- Situation 2 : les acteurs de la formation peuvent être sollicités par un exposant de l'évènement ou prendre contact avec lui afin d'intervenir sur son stand et y réaliser des démonstrations de métiers.

#### Les modalités de dépôt du dossier de candidature

Les dossiers devront avoir été déposés complets au plus tard **le vendredi 5 septembre 2026 à 23h59** via le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : [Appel à manifestation](#)

## [d'intérêt "Caravane des Métiers 2027 - Exposants" - Auvergne-Rhône-Alpes Orientation](#)

Son accès est libre et ne demande que la complétion des champs indiqués. En cas de difficulté, merci de nous contacter à l'adresse [info@auvergnerhonealpes-orientation.fr](mailto:info@auvergnerhonealpes-orientation.fr).

Attention : ne seront pas instruits les dossiers déposés après la date limite indiquée ci-dessus, ou incomplets.

### 3.3 Les pièces constitutives du dossier de candidature

Pour être instruit, votre dossier doit être complet et contenir les éléments suivants :

- **Formulaire de candidature** à renseigner en ligne ;
- Pièces à joindre :
  - Un **courrier officiel de candidature** signé du responsable (président, directeur, etc.) de la structure faisant notamment état de la motivation à participer à la Caravane des Métiers et précisant le ou les outils d'information proposés ;
  - Avis de situation SIRENE daté de moins de 3 mois ;
  - Les statuts et la copie de déclaration en préfecture, pour les associations ;
  - Le logo de votre structure
- Une fiche technique à renseigner (annexe 1)

**A noter** : Auvergne-Rhône-Alpes Orientation peut demander toute autre pièce nécessaire à l'instruction.

### 3.4 La procédure de sélection

A la clôture de l'appel à manifestation d'intérêt, tous les dossiers répondant aux exigences indiquées précédemment seront instruits par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation.

Chacun des dossiers sera examiné selon des critères correspondant au présent cahier des charges.

La sélection finale des exposants s'effectuera, en considérant la qualité intrinsèque de chaque candidature, d'un point de vue technique et logistique, mais aussi selon la représentativité des secteurs d'activité identifiés comme prioritaires (v. *supra*). Auvergne-Rhône-Alpes Orientation devra s'assurer de la cohérence globale de la tournée régionale.

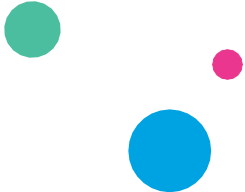
L'issue de la procédure peut donc être :

- La sélection du dossier avec confirmation de la participation à la Caravane des métiers ;
- La non-sélection du dossier.

Quelle que soit la réponse, les candidats en seront informés par mail.

## 4. CONDITIONS DE PARTICIPATION EN CAS DE DECISION FAVORABLE D'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

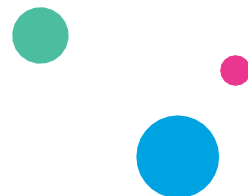
### 4.1 Engagement des exposants quant à leur participation à l'événement



En déposant son dossier, **le candidat s'engage de manière formelle à participer activement à la Caravane des métiers**, dans le cadre et selon les modalités définies dans le présent cahier des charges, et ce, dans l'éventualité où sa candidature serait retenue. Cette participation implique un engagement total à respecter les termes de l'organisation et à contribuer pleinement à l'événement.

Les exposants devront :

- Disposer d'un véhicule ou d'un stand mobile extérieur d'information, d'un ou plusieurs engins ou bien d'outils de démonstration pour faire découvrir de façon ludique les métiers ;
- Assurer une présence sur l'ensemble des 11 villes-étapes, lesquelles seront également sélectionnées dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt et dont les noms seront communiqués au plus tard en juillet ;
- Être disponibles durant toute la durée de la tournée régionale du lundi 15 mars au vendredi 26 mars 2027 sauf exceptions (acteurs locaux dont l'activité ou le champ d'action ne permet pas d'envisager une participation sur l'ensemble de la tournée régionale) ;
- Posséder tout le matériel d'exposition nécessaire (tables, chaises, barnum, etc.) et assurer son montage / démontage : seul un emplacement et un accès électrique sont fournis ;
- Chaque structure devra désigner un **réfèrent principal** pour toute la durée de la tournée régionale. Ce réfèrent sera l'unique interlocuteur de **Phoebus Communication** (régisseur) pour l'ensemble des villes-étapes. Il aura pour mission de relayer les informations logistiques et techniques aux intervenants de sa structure (horaires, contraintes spécifiques, etc.) et pourra, en fonction des sujets abordés, mettre en relation Phoebus avec d'autres personnes référentes internes à sa structure.
- Communiquer, dans les délais impartis, les éléments qui constitueront le stand, les dimensions et les besoins électriques avec exactitude ;
- Relayer toutes les informations aux différents intervenants (partage des consignes horaires, contraintes techniques, du trajet, etc.) ;
- Communiquer en amont le nom des partenaires ponctuels qui interviendront sur le stand, préciser la nature des animations proposées pour chaque ville-étape si elles sont différentes en fonction du territoire ;
- Communiquer une présentation succincte de votre structure et de votre offre de services, ainsi qu'un logo et, le cas échéant, une photo de votre véhicule (camion, bus) ou de votre stand mobile pour la communication. Ces éléments seront utilisés pour la promotion de la Caravane des Métiers et pour informer le public sur votre participation.
- Communiquer pour l'ensemble des villes-étapes les animations pouvant présenter un risque pour anticiper au mieux la sécurité des publics (ex : forge, animaux, dégustations, etc.) ;
- Pour les gros porteurs, se retrouver sur le point de rencontre défini en amont, avant de former un convoi et terminer ensemble le trajet jusqu'à l'escorte de la ville d'accueil. Respecter les consignes générales d'installation (arrivée dans l'ordre d'implantation,



tests électriques effectués la veille, etc.).

**A noter** : en fonction du nombre d'exposants retenus – au-delà d'une vingtaine –, Auvergne-Rhône-Alpes Orientation pourra être amenée à proposer une solution alternative, en scindant la Caravane des Métiers en deux semaines distinctes et en proposant aux exposants retenus de n'être présents que sur la moitié des villes-étapes.

Le candidat s'engage à fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour la bonne organisation de la tournée régionale.

En outre, la Caravane des métiers s'inscrivant dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), le lauréat garantit la neutralité et l'objectivité de l'information, en dehors de toute publicité en faveur d'un établissement de formation, d'une entreprise, d'une association, dans le respect des principes déontologiques, de la vérification de la qualification des intervenants et de l'absence de conflit d'intérêt.

Le non-respect de ces obligations est susceptible d'entraîner l'annulation de la manifestation.

## 4.2 Participation financière

L'exposant s'engage à fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour faciliter l'organisation de la manifestation.

Les exposants prennent en charge les frais liés à la tournée régionale leur incombant (hébergement/restauration de leurs collaborateurs, frais d'essence et de péage, toutes dépenses de réparation éventuelles liées à l'exploitation de leurs véhicules, etc.).

**Le tarif de participation pour l'ensemble de la Caravane des Métiers 2027 est fixé à 3 000 euros TTC. Un tarif spécial par journée est fixé à 700 euros TTC.**

Ce montant tient compte du coût global d'organisation de la tournée régionale, à savoir :

- La sélection des sites d'accueil de l'événement à travers un appel à manifestation d'intérêt (AMI) ouvert aux communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- L'organisation administrative, technique et logistique de la tournée régionale en amont, dont notamment :
  - la réalisation des plans d'implantation des exposants ;
  - la préparation des trajets entre chaque ville-étape ;
  - L'établissement d'un retroplanning précis.
- L'instruction des dossiers de candidature des exposants au présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) ;
- La gestion des inscriptions des groupes (scolaires, missions locales, etc.) et des visiteurs individuels sur les journées d'exposition ;
- L'installation générale des exposants sur chacune des villes-étapes (mobilisation des services de la police municipale des villes pour l'arrivée et le départ des bus et engins de démonstration, etc.) ;

- La prise en charge de la sécurisation de l'événement de nuit comme de jour (gardiennage par des agents de sécurité professionnels, barriérage, etc.) ;
- La préparation des visites des groupes scolaires par la création d'un livret pédagogique ; webinaire de présentation
- L'accueil général des publics les jours d'exposition ; l'administration d'enquête de satisfaction visiteurs
- La prise en charge de repérage et liste de l'hôtellerie pour les exposants ;
- La communication générale de la Caravane des Métiers à travers la réalisation de supports de communication et la mise en œuvre de campagnes de communication sur les réseaux sociaux, dans la presse et par voie d'affichage dans les villes ;
- L'envoi de questionnaires de satisfaction et la rédaction d'un rapport d'activité final de l'opération (en s'appuyant sur les retours des différents exposants) ;

Phoebus Communication coordonne la participation des partenaires de la tournée régionale. Il est l'interlocuteur unique des participants à la Caravane des métiers. Il est l'unique contact avec les services municipaux concernés par l'événement et les différents points d'organisation associés (avant, pendant et après l'événement).

### 4.3 Engagement des exposants quant à la communication sur l'événement

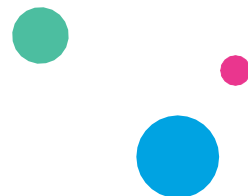
#### 4.3.1 Communication générale

Dans le cadre de la Caravane des métiers, les exposants s'engagent à relayer les informations relatives à l'événement en utilisant les supports de communication et outils mis à disposition par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation. Ces supports, personnalisables, permettent notamment de préciser les informations propres à chaque étape et d'ajouter les logos des partenaires.

Pour toute communication complémentaire (communiqué de presse, page web, etc...) sur l'évènement, l'exposant s'engage à utiliser le logo de l'association Auvergne-Rhône-Alpes Orientation et celui de la Caravane des métiers dans le respect des principes définis dans le kit de communication (couleurs institutionnelles, typographies principales, etc.) et dans une taille correcte ne nuisant pas à sa lisibilité.



Pour toutes demandes, merci de contacter le service communication d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation à l'adresse [communication@auvergnerhonealpes-orientation.fr](mailto:communication@auvergnerhonealpes-orientation.fr).



### 4.3.2 Presse

Un **dossier de presse** sera envoyé. L'exposant s'engage à le relayer localement. Pour tous les **communiqués de presse** rédigés en sus du dossier de presse, ils devront faire apparaître le logo et la mention d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation en tant qu'organisateur de l'événement et le logo de la Caravane des métiers.

### 4.3.3 Web et réseaux sociaux

Les collectivités lauréates s'engagent à relayer l'information sur leurs supports web (site internet, actualités, agenda, newsletter, écrans, etc...) et sur leurs réseaux sociaux.

Les publications sur les réseaux sociaux en lien avec la Caravane des métiers, doivent mentionner les comptes officiels d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation.

- Facebook : [www.facebook.com/auvergnerhonealpesorientation](http://www.facebook.com/auvergnerhonealpesorientation)
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/auvergne-rhone-alpes-orientation>
- Instagram : [https://www.instagram.com/auvergnerhonealpes\\_orientation](https://www.instagram.com/auvergnerhonealpes_orientation)

### 4.3.4 Ecriture inclusive

L'écriture dite inclusive désigne les pratiques rédactionnelles et typographiques visant à substituer à l'emploi du masculin, lorsqu'il est utilisé dans un sens générique, une graphie faisant ressortir l'existence d'une forme féminine.

Conformément à la circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiée au Journal officiel de la République française, pour des raisons d'intelligibilité et de clarté dans la lecture, nos partenaires sont invités à ne pas faire usage de l'écriture dite inclusive dans les contenus et la communication des actions organisées ou financées par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation.

### 4.3.5 Bilan et enquête de satisfaction de la manifestation

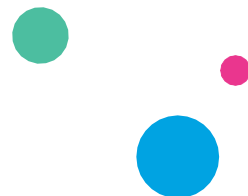
Les exposants seront invités à répondre à une enquête de satisfaction à l'issue de la manifestation visant à évaluer celle-ci. Auvergne-Rhône-Alpes Orientation fournira aux partenaires et aux villes accueillantes une liste de questions dans l'objectif de fournir des éléments d'appréciation de la qualité et de l'impact de la manifestation.

Enfin, à l'issue de la tournée régionale, les partenaires seront associés à une réunion-bilan qui permettra d'établir ensuite un document de bilan et d'évaluation.

### 4.3.6 Contacts

Pour toutes questions relatives à l'appel à manifestation d'intérêt, merci de les adresser à : [info@auvergnerhonealpes-orientation.fr](mailto:info@auvergnerhonealpes-orientation.fr).

Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.



Vos contacts seront :

**Phoebus Communication est le point de contact unique** pour toute question liée à l'organisation générale de la Caravane des Métiers (coordination logistique, éléments techniques, déroulé, etc.).

Contact : Phoebus Communication  
Marie-Luce BOZOM – 06 15 15 63 20  
contact@phoebus-communication.com

**Pour le suivi financier de votre dossier :**

Sandrine TOURNAUD  
Chargée de mission administrative, comptable & financière  
Auvergne-Rhône-Alpes Orientation  
04 26 46 00 81  
sandrine.tournaud@auvergnerhonealpes-orientation.fr

**Pour information :**

Véronique COURTADON, Directrice des publics et de l'action territoriale, coordonne et est responsable de l'événement au sein d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation  
04 26 46 00 73  
veronique.courtadon@auvergnerhonealpes-orientation.fr